Palais de Justice de DOUAI
Réfection de la salle d'audience N° 5

PROGRAMME

Le présent document constitue le programme pour la réfection de la salle d'audience N°5 du Palais de Justice de DOUAI. Il est établi en vue de la passation du marché de maîtrise d'œuvre.

1. Contexte de l'opération

1.1. Situation

Le Palais de justice de DOUAI, situé 5 reu Merlin de Douai à Douai, est constitué de quatre bâtiments répartis de la manière suivante :

- Un bâtiment historique « Ancien bâtiment » R+2 + combles sur sous-sol.
- Un bâtiment « Tour » R+7 sur sous-sol.
- Un bâtiment de liaison « passerelle » R+2 sur sous-sol.
- Un bâtiment « extension » R+1 sur Sous-sol (réceptionné en 2019).

Le site est classé ERP de type W, L,N de 2^{e} catégorie.

L'ensemble des bâtiments constituant la cour d'Appel et entourant la première cour sont inscrits MH par arrêté du 30 septembre 1959. La référence dans la Base Mérimée est PA00107483.

L'opération concerne une salle d'audience du bâtiment inscrit,.
Surface 101,31 m²

1.2. Budget de l'opération

Le budget de l'opération pour les travaux est de 300 000 € HT.

1.3. Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est le **Ministère de la Justice**, il est représenté par :

- Le département immobilier de Lille en charge de la gestion financière de l'opération dont le responsable est M. Emmanuel TIBERGHIEN



Département Immobilier de Lille – DIRSG GRAND NORD
32-50 boulevard Carnot
CS 70031
59043 LILLE CEDEX

2. Objectifs

Les objectifs poursuivis par le département immobilier sont multiples :

Modernisation des mobiliers tables, bancs dans un style contemporain :
Les boiseries et les meubles ne sont pas d'un style remarquable et pourront être remplacés

Création d'une CTA (centrale de traitement de l'air)
La mise en place d'une CTA pour répondre aux exigences de renouvellement d'air de cette salle en fonction de la fréquentation (CO2 Humidité et température)

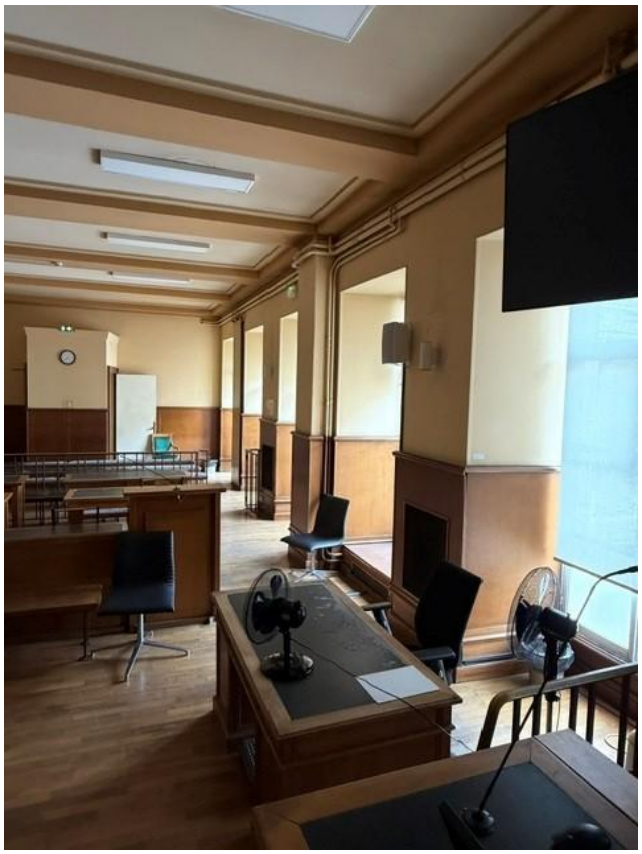
Amélioration acoustique
Le Département Immobilier souhaite améliorer le confort acoustique de la salle d'audience. Un traitement acoustique sera à prendre en compte dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet.

Prévoir la dépose et repose des équipements de visioconférence
L'équipement de visioconférence de la salle d'audience sont récents,
Un soin particulier sera a préservation des équipements,

Remplacement des revêtements muraux
Un choix contemporain sera à proposer

Création d'un box détenu
L'intégration d'un box sécurisé sera à intégrer coté circulation contrôlé,











3. Planning prévisionnel

Lancement des études en Décembre 2026
Consultation des entreprises en Février 2026
Les travaux sont prévus de Avril 2027 à Septembre 2027